

Direction des services départementaux

## **DSDEN de l'YONNE CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

**DSDEN Circonscription AUXERRE 1** Bureau n°106 Affaire suivie par : Elvire DONATI

12 bis, Boulevard Galliéni

89011 Auxerre cedex

BP 66

Tél: 03 86 72 20 43 Mél: secaux1@ac-dijon.fr AUXERRE, le 31 mars 2025

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames les directrices. Messieurs les directeurs.

Objet : stages de réussite des vacances de printemps

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances de printemps un stage de réussite à destination d'élèves du CP au CM2.

Point d'attention : l'exercice de ces missions est conditionné à la seule validation préalable de parts fonctionnelles dans le cadre du PACTE

## Les séances auront lieu :

du mardi 22 avril au vendredi 25 avril

<u>ou</u>

du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soient communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

N'oubliez pas de retourner les fiches bilans au secrétariat de circonscription dès la fin du stage.

Je vous remercie sincèrement de votre coopération.

l'inspecteur de l'éducation nationale

Christophe ARMINGEAT

## Pièces-jointes:

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).